

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GENERAL

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE

Fédération des Aînés ruraux
de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Savignac les Eglises
Commune : Sorges
Lieu-dit : Pouzalimont
Edifice : Puits à balancier
DOSSIER n°

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

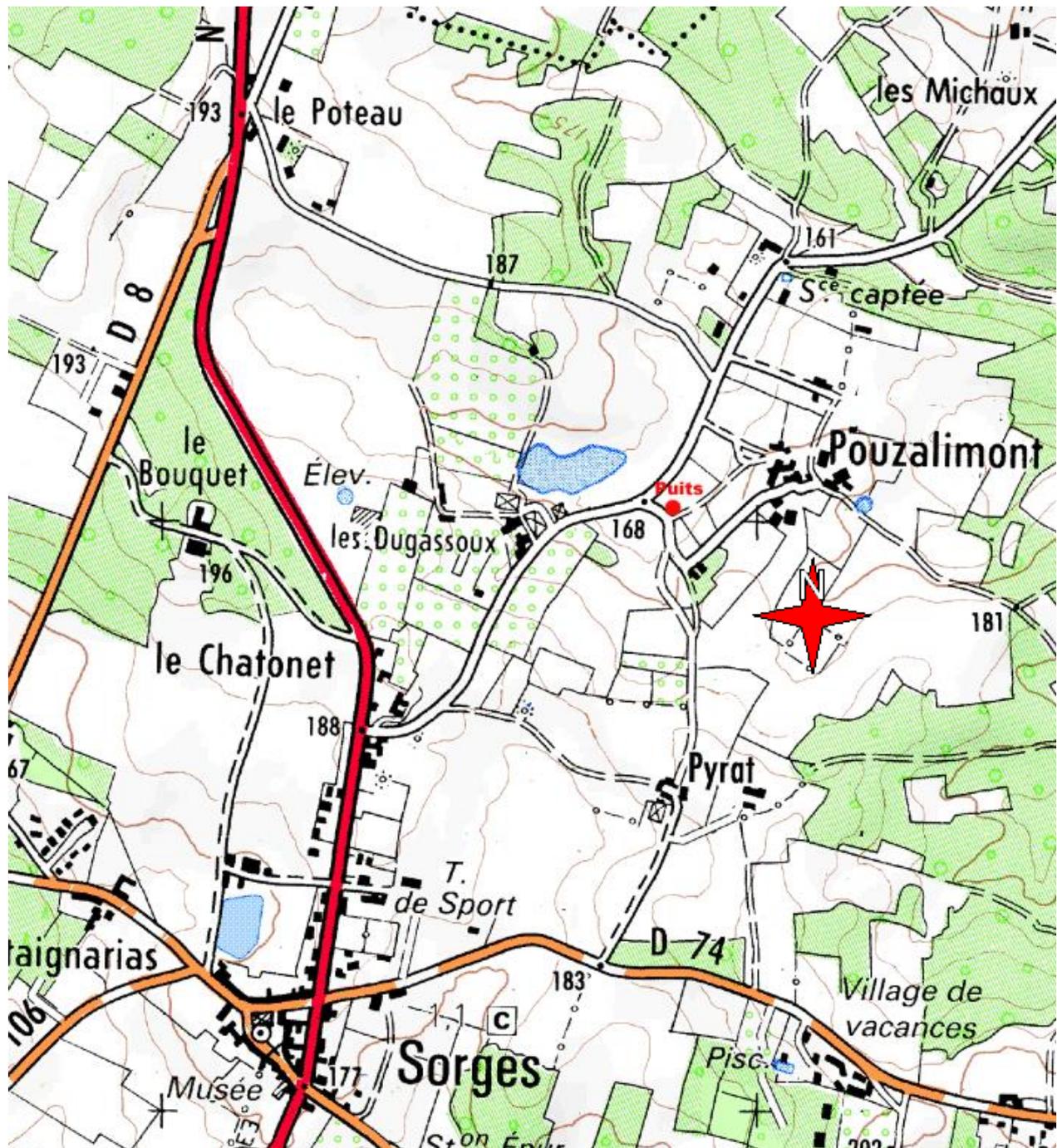
Cartes IGN

Longitude (référée au méridien international) : 0°52'38.19"E

Latitude Nord : 45° 18'59.88"N

Altitude : 168 m

Échelle : 1/2500



LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre extrait de www.cadastre.gouv, mis à jour en CDIF le 23/01/2013, sur le site le 13/09/2013

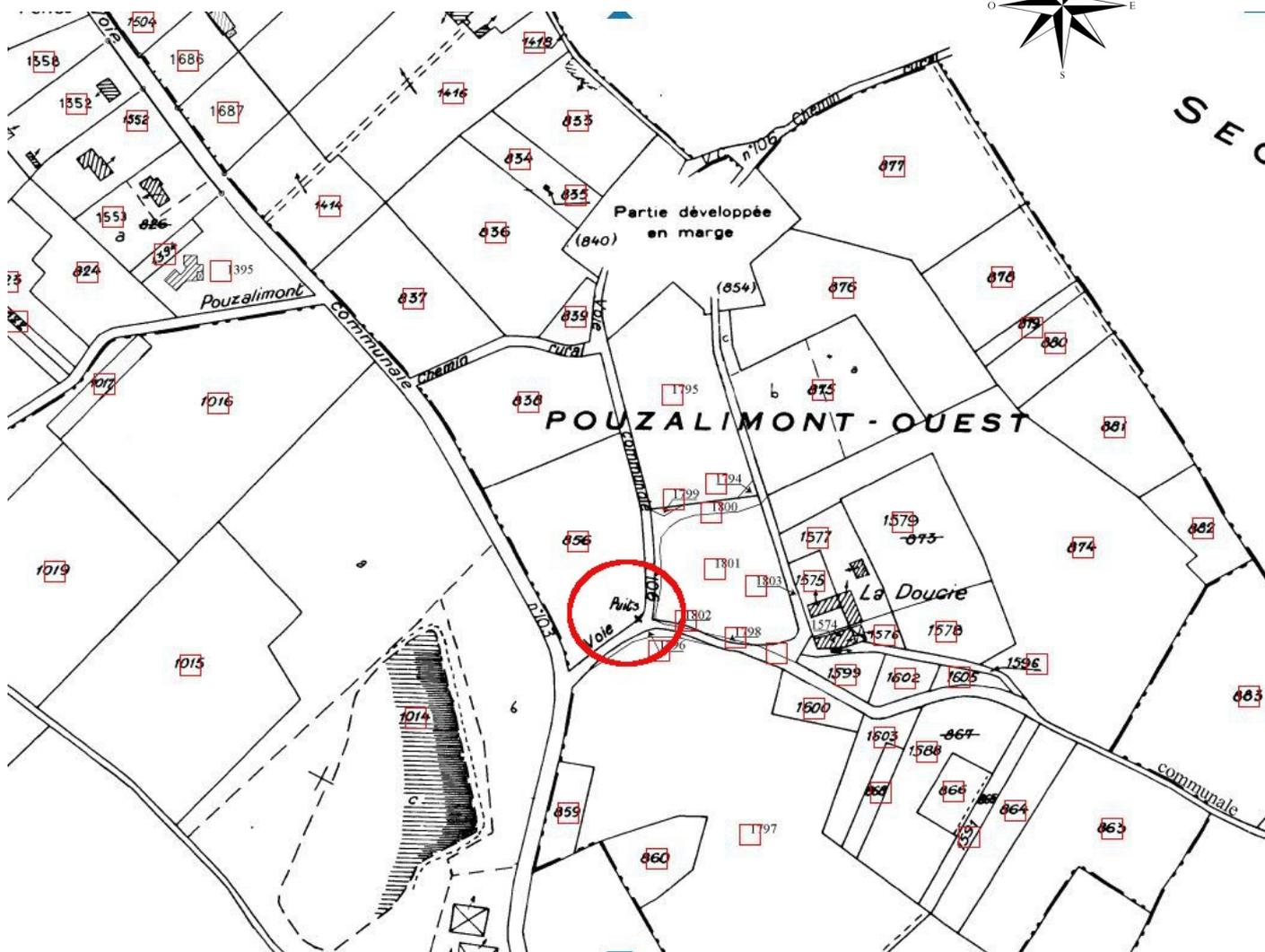
Échelle d'origine : 1/2500

Section : A

Feuille n° A03

Parcelle n°856 - Superficie : 6500 m² Nature : terre

Propriétaire : M. Dubin



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de 1835, extrait du site des Archives départementales

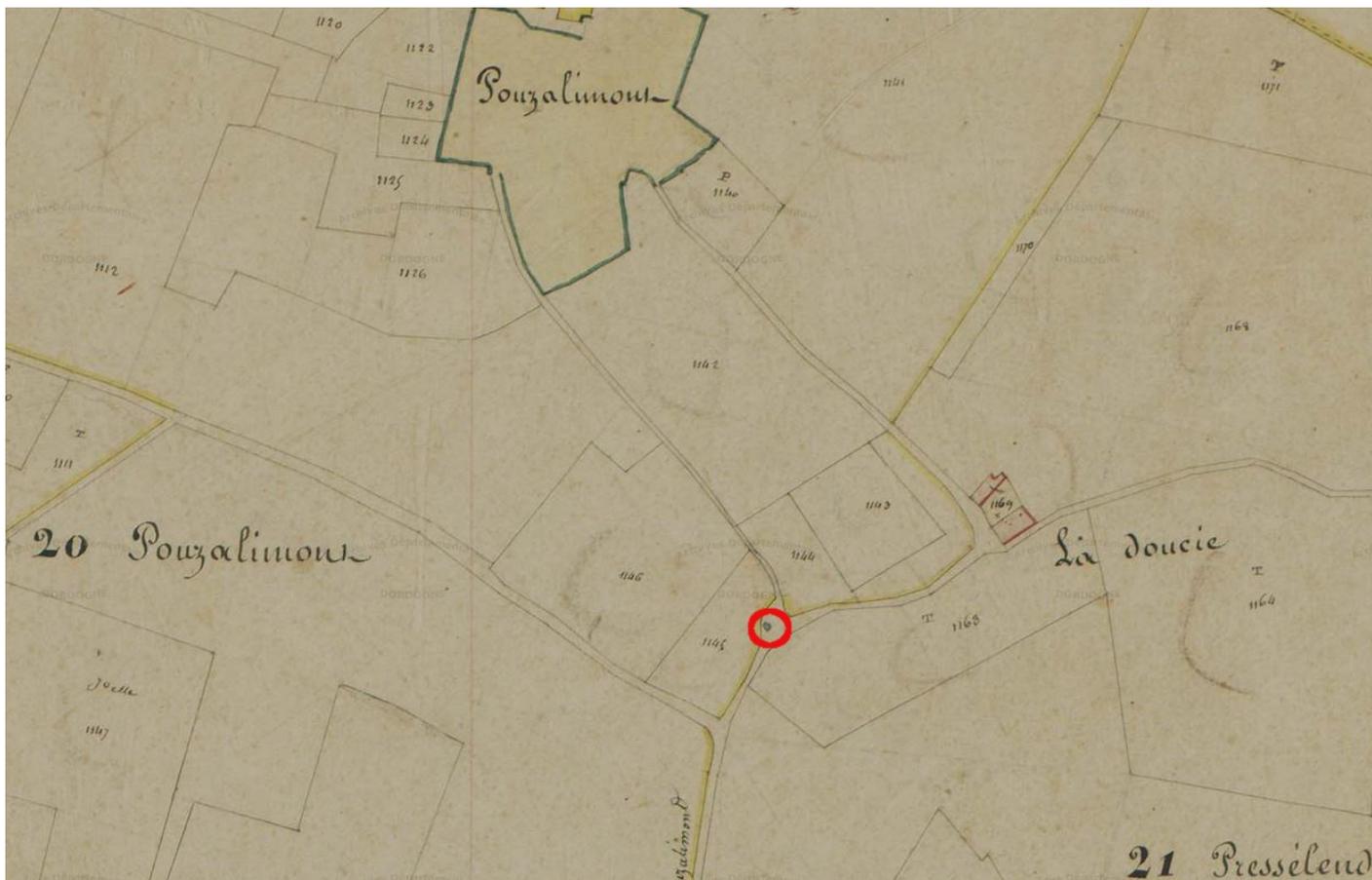
Échelle d'origine : 1/2500

Section : A dite du bourg

Feuille n° A3

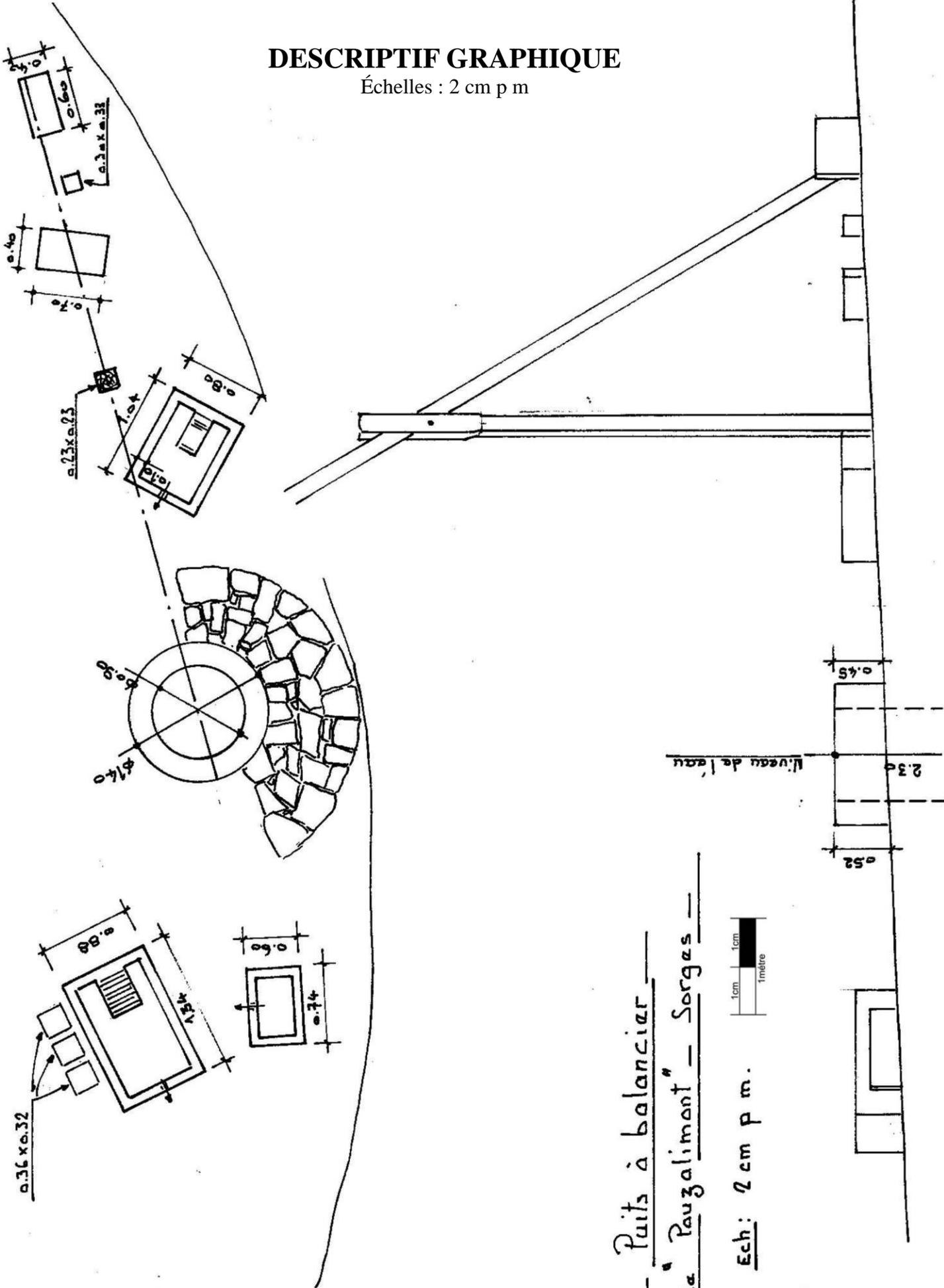
Parcelle n° - Superficie : Nature : chemin

Propriétaire : la commune

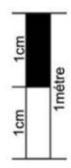


DESCRIPTIF GRAPHIQUE

Échelles : 2 cm p m



Puits à balancier
de "Pouzalimont" - Sorges



Ech: 2 cm p m.

DESCRIPTIF ÉCRIT

Puits à balancier ou à tirer l'eau de Pouzalimont.

Sorges n'a eu son réseau d'adduction d'eau potable que vers 1965. Jusqu'à cette époque, les habitants allaient chercher leur eau au puits communal, muni d'une pompe à balancier, il était situé sur un chemin rural au cœur du hameau de Pouzalimont. Utilisé par la collectivité pour alimenter gens et bêtes en eau potable ou encore pour desservir des bacs creusés dans la pierre qui servaient de lavoir.

Actuellement il est placé sur la parcelle 856, propriétaire M.Dubin, en bordure du chemin rural.

Il existe 2 bacs à laver de formes rectangulaires de chaque côté du puits.

Bac à gauche du puits dimensions : extérieur 1,34m X 0,88m.- profondeur 0,36m- épaisseur de la pierre 10cm, au fond un trou d'évacuation d'eau. A l'intérieur du bac se trouve une pierre à laver le linge, incrustée de 10 rainures – à l'extérieur au sol 3 petites pierres : 0,36m X 0,32m.

Le petit bac à côté, dimensions : 0,74m X 0,60m profondeur 0,24m, au fond un trou d'évacuation d'eau. Il devait servir de réservoir alimenté en eau pour rincer le linge.

Bac à droite du puits dimensions : extérieur 1,04m X 0,80m profondeur 0,36m – épaisseur 0,10m, au fond un trou d'évacuation pour l'eau. Egalement à l'intérieur une pierre à laver sans rainures visibles.

Le puits est en moellons, sa hauteur hors sol est de 0,52m et 0,45m. La margelle diamètre extérieur 1,40m - intérieur 0,90m. Le niveau de l'eau est à 2,30m.de la margelle. Une grille en fer fermée par un cadenas a été placée par la municipalité en 1985.

L'élément vertical fixe (le « montant » ou « piédroit de hauteur de 5m est un tronc d'arbre taillé, terminé par une fourche, il joue le rôle d'un pivot; il est bloqué au sol par du ciment et une pierre ayant pour dimensions : 0,70mX 0,40m.

L'élément de rotation horizontal, axe en fer traversant la fourche ou l'enfourchement il permet au balancier d'osciller.

L'élément horizontal mobile au sol tenu par 2 pierres 0,60mX 0,40m - 0,30m X 0,38m.(le « balancier » proprement dit ou « fléau »), longue perche de 10m prenant le piédroit pour point d'appui.

A l'extrémité mince et longue (la « flèche »), du côté de l'eau, est fixé le système de suspension du récipient; à l'extrémité épaisse et courte (la « queue »), du côté opposé, est fixé un contrepoids. Le contre poids est d'un poids égal au poids de la chaîne et du seau plein.

L'élément de suspension articulé, tringle en fer de dimension 30cm pour un diamètre de 2cm.

(Absent en cours de restauration) fixée au bout de la flèche, une chaîne terminée par un crochet permet de descendre ou de remonter le seau.

Tout cet ensemble repose sur un sol calcaire et herbeux.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE

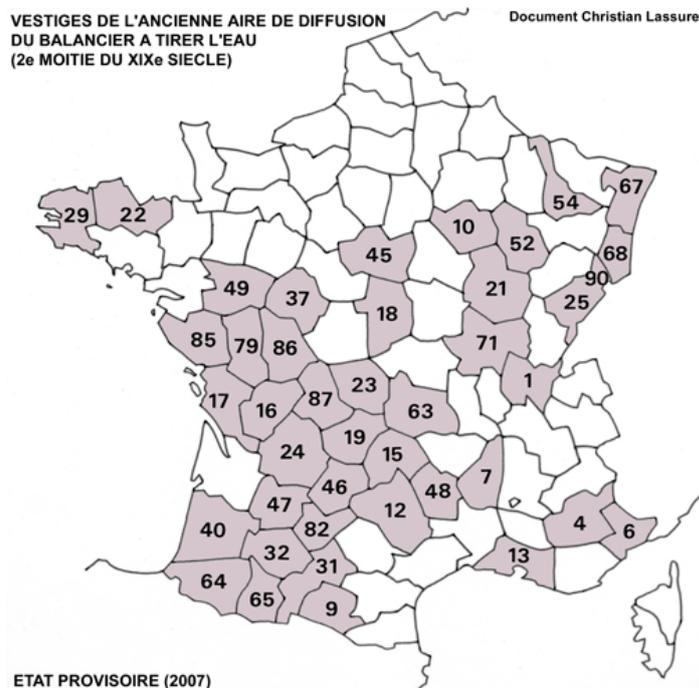


Christian Lassure

1 - LE BALANCIER À TIRER L'EAU : GÉNÉRALITÉS

Le balancier à tirer l'eau est un ingénieux dispositif élévateur reposant sur le principe du levier appuyé en son milieu sur un pivot et portant à un bout un récipient et à l'autre un contrepoids. Il suffit de faire varier le poids d'un des bras du balancier pour imprimer à ce dernier un mouvement de bascule. Installé au-dessus d'un puits, d'une citerne, d'une mare, d'un cours d'eau, ce système de levage transforme en jeu d'enfants ce qui serait autrement une corvée. Un exemple bien connu de balancier est fourni par le chadouf d'Egypte.

Attestée dès l'Antiquité, courante au Moyen Age, la technique est – ou était – répandue de la France au Japon. Elle se rencontre non seulement en Extrême-Orient, en Afrique occidentale, en Afrique du Nord, mais également dans toute l'Europe.



Rien qu'en France, en 1986, il subsistait quelques exemples de balanciers dans au moins 36 départements (*).

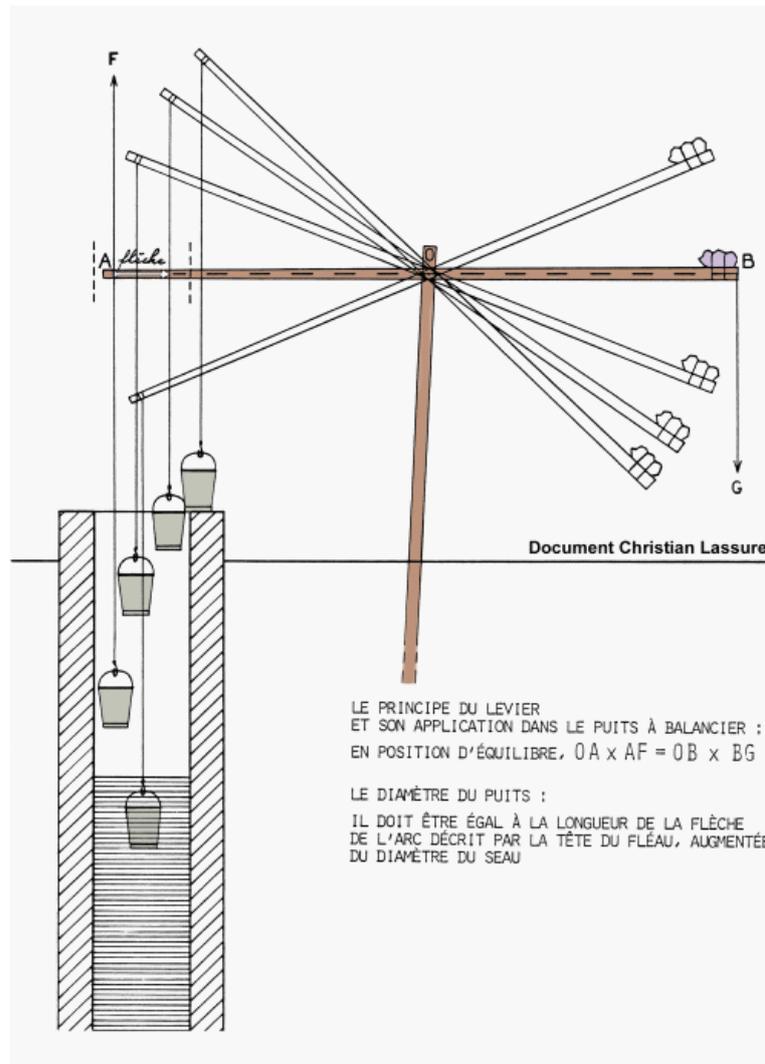
Le dispositif est connu sous le nom de *cegonha* au Portugal, *mezzacavallo* en Italie, *brunnenschwegel* en Allemagne, *vippebronden* au Danemark, *kutostor* en Hongrie, *cumpana* en Roumanie.

En France même, les désignations vernaculaires reconnues sont *cigogne / cigounho*, *canlèvo*, *banlèvo*, *manlèvo*, *gruo*, *brimbale*. Ce dernier terme, attesté en Charente, a émigré outre Atlantique au Québec avec le dispositif.

Le système de puisage à balancier, tel qu'on le rencontre en Europe, se compose de quatre éléments :

1 - l'élément vertical fixe (le « **montant** » ou « **piédroit** »), généralement un tronc d'arbre terminé par une fourche ou un poteau terminé par un enfourchement ou découpé par une mortaise traversante, parfois deux poteaux jumelés; il joue le rôle d'un pivot;

2 - l'élément de rotation horizontal, axe en métal ou en bois traversant la fourche ou l'enfourchement ou encore la mortaise traversante; il permet au balancier d'osciller;



3 - l'élément horizontal mobile (le « **balancier** » proprement dit ou « **fléau** »), longue perche prenant le piédroit pour point d'appui; à l'extrémité mince et longue (la « **flèche** »), du côté de l'eau, est fixé le système de suspension du récipient; à l'extrémité épaisse et courte (la « **queue** »), du côté opposé, est fixé un contrepoids;

4 - l'élément de suspension articulé, **barre** en bois ou tringle en fer fixée au bout de la flèche par une chaînette et prolongée par une chaîne terminée par un crochet; il permet de descendre ou de remonter le seau.

Au repos, en raison du contrepoids lestant son bras arrière, le fléau est incliné du côté opposé au puits et repose soit au sol, soit sur une fourche, soit sur un chevalet.

Dans la pratique, un effort de traction sur la barre est nécessaire pour abaisser le bras avant et faire descendre le récipient dans l'eau. Mais une fois ce dernier rempli, l'équilibre est plus ou moins restauré entre les deux bras de levier et il suffit d'une légère traction pour amorcer un mouvement de bascule et faire remonter le récipient plein. Paradoxalement, il faut un effort plus grand pour faire descendre le seau que pour le faire remonter.

Alors que le treuil est employé pour l'exploitation des nappes d'eau profondes, le balancier n'est utilisé que pour les nappes superficielles et, bien sûr, les plans d'eau. En Egypte, sur les bords du Nil, plusieurs balanciers pouvaient être disposés en gradins pour faire monter l'eau à une hauteur suffisante. Dans les oasis du Sahara, plusieurs balanciers pouvaient fonctionner côte à côte, à même hauteur, pour obtenir une irrigation continue.

Dans le monde rural européen, la bascule à tirer l'eau pouvait être édifée par :

- un propriétaire individuel au bord d'un cours d'eau pour irriguer un jardin potager ou un champ cultivé ou dans une cour de ferme à côté d'une citerne à eau de pluie;
- par la collectivité sur un terrain communal au cœur d'un hameau ou d'un village pour alimenter gens et bêtes en eau potable ou encore pour desservir un lavoir;
- un artisan tel que le tuilier-briquetier pour recueillir l'eau nécessaire pour pétrir l'argile.

Le progrès technique (généralisation de l'adduction d'eau, diffusion de la pompe, etc.) a porté un coup mortel à cette machine, la confinant au rôle d'archaïsme évoquant un monde de l'effort et de l'inconfort et l'éliminant progressivement du paysage rural.

(*) Sans compter le Territoire de Belfort, où des exemplaires subsistent encore de nos jours, ainsi que la Meurthe-et-Moselle et les [Alpes-Maritimes](#), département où des cartes postales du début du XXe siècle attestent l'existence de ce dispositif.



HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Puits à balancier à tirer l'eau

Bibliographie

Henri Polge, Typologie du cigognier, in *Documents et archives pour la recherche sociolinguistique méridionale*, 1976, No 1, pp. 18-23.

Christian Lassure, [*Une vieille technique de puisage en perdition : le balancier à tirer l'eau*](#), Etudes et recherches d'architecture vernaculaire, No 6, 1986, 40 p.

Christian Lassure et François Véber, Le puits à balancier communal de Fonniovas à Sorges (Dordogne). Etude ethno-archéologique in *L'architecture vernaculaire*, t. 10, 1986, pp. 27-32.

Christian Lassure, Sur quelques constructions à pauxfourches, balanciers de puits et bâtiments de type halle dans le nord-est de la Dordogne, in *L'architecture vernaculaire*, t. 13, 1989, pp. 81-86.

Serge Avrilleau, Christian Lassure et François Véber, Elévateurs à balancier d'Adoux-bas et d'Adoux-haut à Sarliac (Dordogne), in *L'architecture vernaculaire*, t. 13, 1989, pp. 89-92.

Christian Lassure, rubrique Well-sweep, dans *Encyclopedia of Vernacular Architecture of the World*, edited by Paul Oliver, Cambridge University Press, 1997, vol. 1, VI, Services, p. 494.

Michel Rouvière, Sur quelques systèmes hydrauliques en Ardèche méridionale, in *L'eau en Ardèche. Ses usages, ses enjeux, ses contraintes*, Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, No 90, 15 mai 2006, 100 p.



DEVENIR DE L'ÉDIFICE

OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR

Actuellement l'édifice est valorisé par un panneau car le chemin rural est classé en PDIPR par le département.
Prochainement le piédroit et le balancier doivent être remis en état.



RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Noms et prénoms des rédacteurs : Robert Nicole – Watteau Bernard
Antenne de Savignac les Eglises

Dossier achevé le : 2 octobre 2013

Date de dépôt au C.A.U.E.

